

## P.V. N°449

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 21 mars 2024 à Annecy

---

<b>Membres présents :</b>	<b>CHARVET Frédéric</b> Président CGT	<b>BROISAT Pierre</b> Administrateur CFDT
	<b>MONZIES Mathilde</b> Secrétaire générale CGT	<b>CAILLETTE Gilles</b> Administrateur CFE-UNSA Energie
	<b>DREUX Hervé</b> Secrétaire général Adjoint CGT	<b>DIDIER Eric</b> Administrateur CGT
	<b>AUFRAY Fabienne</b> Trésorière Générale CGT	<b>EVE Pierryck</b> Administrateur CGT
	<b>CHARBONNIER Luc</b> Trésorier Général Adjoint FO	<b>FALIZE Céline</b> Administrateur CFDT
	<b>BERTHET Eve</b> 1 <sup>ère</sup> vice-présidente déléguée CGT	<b>GAMBELLIN Vincent</b> Administrateur CGT
	<b>DUPONT Laurent</b> 2 <sup>ème</sup> vice-président CGT	<b>LARGY Jean-Marie</b> Administrateur CFDT
	<b>BAUDIN Yolande</b> 4 <sup>ème</sup> vice-présidente CFE-UNSA Energie	<b>LAVEISSIERE Nadine</b> Administratrice CFE-UNSA Energie
	<b>HUAU Laurent</b> 5 <sup>ème</sup> vice-président FO	<b>PERRI René</b> Administrateur CGT
	<b>BON-MARDION Stéphane</b> Administrateur CGT	<b>VINCENT Gérald</b> Administrateur CFDT
<b>Absents excusés :</b>	<b>DELLEUR Pascaline</b> Administratrice CFE-UNSA Energie	<b>ORTOLLAND Julien</b> 3 <sup>ème</sup> vice-président CFDT
	<b>FEVELAT Eric</b> Administrateur CFE-UNSA Energie	<b>SANCHEZ Serge</b> Administrateur CGT
<b>Participants :</b>	<b>RANCUREL REVOL Lydie</b> – Cheffe de Cabinet	
	<b>PASQUIER Emilie - Burotik'Alpes</b> – Retranscription PV	

---

#### ORDRE DU JOUR :

1. Actualités
  2. Approbation du PV du CA n° 448 du 16/01/2024 (vote)
  3. Calendrier des AG de SLVie 2024
  4. Clôture des comptes : examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023  
– Proposition d'affectation du résultat (votes)
  5. Point budget : tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, budget complémentaire N°1, etc. (votes)
  6. Propositions des commissions (votes)
- Questions diverses
-

9h08 - Début de la séance

Frédéric CHARVET, ouvre la séance.

**La proposition est faite de voter par délégation syndicale plutôt que par membres. Cette proposition est acceptée par toutes les organisations syndicales.**

La présidence est assurée par Frédéric CHARVET. Eve BERTHET est en charge de la gestion de prise de parole.

Frédéric CHARVET (CGT) :

- **COMMUNIQUE - Décès saisonnier village vacances de Megève**

Nous avons appris hier matin, avec une grande tristesse et stupéfaction, le décès de notre collègue Jean BARBERA, salarié saisonnier âgé de 64 ans, travaillant au restaurant Le Savoy du village vacances de Megève, qui était en service au moment de ce tragique événement.

Une cellule psychologique organisée au niveau de la Direction Générale CCAS a été mise en place immédiatement après l'information reçue, pour favoriser l'écoute et l'accompagnement auprès des salariés sur place au moment des faits et en exprimant le besoin. A cet effet, a été mis en place le dispositif Pro-consult, ainsi que le déplacement de deux psychologues directement sur site à partir de ce jeudi.

Cette cellule opère sous l'égide du Directeur interterritorial, Monsieur Jean-Louis GROBEL, qui par ailleurs s'est déplacé sur site hier, accompagné d'un membre du Codir de la plaque Rhône Alpes, Sylvain PERRONE, pour aller à la rencontre des salariés.

Le CODIR et les élus de la Plaque, les IRP locale et nationale, et la médecin du travail ont été prévenus. Une communication est en cours de préparation à destination des bénéficiaires, pour les informer des éventuelles adaptations à venir concernant l'exploitation du village vacances.

La Direction Générale CCAS prend en charge ce dossier en lien avec la plaque et le cabinet des élus national. Nous restons très attentifs à l'évolution de la situation.

*Une minute de recueillement est observée.*

Laurent DUPONT (CGT) donne lecture d'une déclaration :

**Déclaration CGT - CA CMCAS PAYS DE SAVOIE  
21 MARS 2024**

Nous sommes aujourd'hui le jeudi 21 mars, jour de printemps, et nous serons prochainement le mardi 26 mars, jour de revendications.

Souvenez-vous des **promesses** du candidat Emmanuel Macron en 2017 :

*« Dans les cinq ans qui viennent, je ne toucherai pas à la pension des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat ».*

**Le résultat de nos dernières revendications a permis une augmentation de nos pensions en janvier dernier de 5,3 %, mais le compte n'y est pas !**

Concernant le domaine de la santé, nous constatons que le gouvernement réduit le rôle de la Sécurité Sociale, et incite au transfert de ses compétences aux mutuelles.

**Nous revendiquons donc une Sécurité Sociale à 100 % service public !**

Pour terminer, le gouvernement repousse une loi « grand âge » malgré les scandales de la maltraitance dans les EHPAD.

**Nous revendiquons là aussi un grand service public sur l'autonomie, avec un zéro reste à charge !**

Pour ces trois sujets, nous vous invitons à répondre présent le 26 mars :

**Rassemblement/Manifestation :**  
**Chambéry - 15H- Préfecture**  
**Annecy - 14H - Préfecture**

**Hervé DREUX** (CGT) - Un document circule sur l'augmentation des pensions.

### 1. Actualités

---

**Frédéric CHARVET** (CGT) :

- **Changement de Présidence commission Jeunesse**

Lors de l'instance du 12 mars dernier, les membres de la commission Jeunesse ont élu Sébastien CABA sur le mandat de Président, en remplacement de Eve BERTHET (Présidente par intérim depuis le 20/11/23).

Plusieurs sièges sont vides dans les commissions, nous devons les renouveler.

### 2. Approbation du PV du CA n° 448 du 16/01/2024 (vote)

---

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Je procède au vote de la délibération :

**DELIBERATION N°2024.018**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°448 du 16 janvier 2024**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration N°448 du 16 janvier 2024.

*Annexe associée N°1 – PV CA N°448 du 16 janvier 2024*

**Résultat du vote :**

- Pour 20 : (11 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

### 3. Calendrier des AG de SLVie 2024

---

**Mathilde MONZIES** (CGT) – L'AG de la CMCAS est fixée au 14 juin. Les AG de SLVie devront se tenir avant le 31 mai (réglementairement 15 jours au plus tard avant l'AG de la CMCAS), afin, entre autres, de pouvoir étudier les vœux pour l'AG de la CMCAS, puis les faire remonter (vœux « nationaux ») au Comité de Coordination.

- SLVie 31 – Annecy : à planifier
- SLVie 32 – Arve Leman : à planifier
- SLVie 33 – Chambéry-Aix-Montmélian : vendredi 31 mai à Montmélian (date et lieu à confirmer)



- SLVie 34 – Albertville-Beaufort : mercredi 15 mai à 17h (à confirmer)
- SLVie 35 – Moutiers-Bourg St Maurice : mardi 14 mai à 18h à Aime (lieu à confirmer)
- SLVie 36 – Bellegarde-Génissiat : à planifier
- SLVie 37 – Saint Jean de Maurienne-Modane : vendredi 3 mai à 17h30 au local SLVie d'Hermillon

Un retour sur ces dates a été demandé par le cabinet des élus avant le 25 mars 2024. Les invitations ainsi que l'ordre du jour sont à envoyer aux ouvrants droits. Une infolettre spéciale sera envoyée aux bénéficiaires + affiches sur les sites de travail.

Tous les bénéficiaires sont invités aux AG.

Aucune heure de détachement n'est autorisée par le SGE. Pour cette raison, les rencontres sont prévues en fin de journée.

Nous avons conseillé aux présidents de faire des AG avec des animations ou pot convivial, ceci afin de convier le plus de bénéficiaires. L'affiche n'est pas une nouveauté mais permet une bonne communication sur les sites de travail.

#### **4. Clôture des comptes : examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 – Proposition d'affectation du résultat (votes)**

---

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Le président soumet au CA les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les éléments du cabinet comptable n'ont été reçus qu'hier.

*« Le CA prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le président précise qu'ils ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents. »*

*Cf. Annexes N°4 à N°10 envoyées le 20/03.*

**Yolande BAUDIN** (CFE-UNSA Energie) - Comme je l'ai indiqué par mail hier, les documents ont été transmis très tardivement, ainsi la CFE-UNSA Energie ne participera pas au vote sur l'arrêté des comptes.

**Pierre BROISAT** (CFDT) - Les documents datent du 15 mars et n'ont été reçus que le 20 mars 2024. Cinq jours pour venir de Paris semblent long.

**Eve BERTHET** (CGT) – nous avons passé les journées de mardi et mercredi pour avoir les éléments. La demande de signature de la lettre a été reçue vendredi à 18h. Vous connaissez le fonctionnement, le cabinet connaît les échéances.

La CGT n'a pas fait obstacle à transmettre les éléments. Nous avons reçu la première vague d'éléments à midi hier, seulement 2 fichiers sur 6 ou 7. J'ai donc relancé le comité de coordination afin qu'il relance lui-même la plateforme.

En tant qu'administrateur, nous avons fait notre travail. Je souligne tout le travail réalisé par Fabienne AUFRAY, elle a également relancé localement sur des points locaux qui ne semblaient pas cohérents. Ce problème avec le cabinet BDO est vécu par toutes les CMCAS. Nos programmations de CA leur sont transmises sur l'année. La date de ce jour n'est pas anodine et permet de poursuivre nos activités. Ce n'est donc pas une volonté de la CGT de ne pas transmettre les éléments. Ils ont été transmis au plus tôt.

**Pierre BROISAT** (CFDT) – Je trouve bizarre de recevoir les documents le 20 mars sachant qu'ils datent du 15 mars.

**Frédéric CHARVET** (CGT) - Manon GERMAIN de BDO a écrit à Eve BERTHET en date du 20 mars à 12h50, joignant 2 éléments seulement.

**Gilles CAILLETTE** ( CFE-UNSA Energie) – Je suggère de donner une date en amont du CA afin d'obtenir les documents en temps et en heure.

**Eve BERTHET** (CGT) – J'ai déjà essayé. Nous avons décalé la date de 15 jours. Mais les RDD des instances sont transmis au pôle gestion. Ainsi, nous nous sommes retrouvés dans le même schéma. Pour rappel, nous sommes 67 CMCAS à tenir les CA en 15 jours pour arrêter les comptes. En 2023, il n'a pas été possible de les arrêter car nous n'avions pas reçu les éléments.

**Frédéric CHARVET** (CGT) :

### DELIBERATION N° 2024.023

#### **Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, par **17 voix**, décide d'arrêter définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 faisant apparaître **un total Bilan de 1 865 472,50 €** et **un résultat comptable déficitaire de 73 367,49 €**, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

*Annexes associées N°4 à N°10*

#### **Résultat du vote :**

- Pour 17 : (11 CGT – 4 CFDT – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

La CFE-UNSA Energie ne participe pas au vote.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.***

### DELIBERATION N° 2024.024

#### **Proposition d'affectation du Résultat comptable 2023**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

Sur la suggestion de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, par **17 voix**, décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le **résultat comptable déficitaire de 73 367,49 €** de l'exercice clos le 31/12/2023 en réserves diverses activités.

*Annexes associées N°4 à N°10*

#### **Résultat du vote :**

- Pour 17 : (11 CGT – 4 CFDT – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

La CFE-UNSA Energie ne participe pas au vote.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.***

FC  
MM

**Laurent DUPONT** (CGT) – L'arrêter des comptes est une chose mais la tringlerie d'un exercice comptable nécessite des compétences. A ce titre nous pouvons remercier Fabienne AUFRAY pour le travail réalisé et sa résilience lors de demandes d'administrateurs. Elle n'était pas comptable au départ et a su prendre confiance en elle.

Remerciement collectif.

## **5. Point budget : tableau de suivi budgétaire, transferts de crédits, budget complémentaire N°1, etc. (votes)**

---

**Fabienne AUFRAY** (CGT) :

- **Tableau de suivi budgétaire 2023**

Le suivi budgétaire 2023 final a été envoyé le 15 mars. Il n'appelle pas de remarque.

- **Tableau de suivi budgétaire 2024**

Le suivi budgétaire 2024 de la CMCAS à fin février a été envoyé le 15 mars. Il n'appelle pas de remarque.

- **Activité 100% bénéficiaire**

La SLVie d'Albertville/Beaufort organise une sortie raquette nocturne le vendredi 22 mars 2024 aux Saisies (20 personnes).

### **DELIBERATION N° 2024.021**

#### **Activité avec participation à 100% par le Bénéficiaire**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à l'unanimité l'activité avec participation à 100 % par le bénéficiaire :

#### **SLVie 34 – Albertville/Beaufort => Sortie raquette nocturne**

**Le vendredi 22 mars 2024 aux Saisies (20 personnes)**

Sortie raquette nocturne : Rub 410813 / SR 34A

*Annexe associée N°2 – Activités 100% bénéficiaire*

#### **Résultat du vote :**

- Pour 20 : (11 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

- **Budget complémentaire N°1**

Deux activités n'auront pas lieu faute de participant : journée guide santé à Morillon et soirée St Patrick.

Un ajout de montant a été fait sur une formation voile sur le Ticali. Comme il y a de nombreux inscrits, 2 sorties sont organisées au lieu d'une.

Concernant Aiguebelette, 47 960 € correspondent au devis des travaux PMR. Yolande BAUDIN demande pourquoi il s'agit de budget « fonctionnement » et non de budget « investissement ». Après avoir interrogé le pôle gestion, il est possible de modifier l'intitulé. Ainsi, je vous propose de basculer la somme du budget primitif au budget d'investissement. Il y aura donc 2 lignes.

Je propose également de passer la somme de 22 486 € de la ligne « salle Marcel Paul » (qui est de l'investissement) en budget de réactivité.

**Les administrateurs sont d'accord.**

**Yolande BAUDIN** (CFE-UNSA Energie) – La CFE-UNSA Energie votera contre le budget complémentaire car il ne reprend pas nos orientations politiques, en particulier la participation aux activités des adultes. Nous avons peu de remontées sur la participation des enfants.

Au regard des budgets écoulés en 2022 et 2023, en 2022 nous avons une attribution de 499 000 € pour 533 600 € exécutés, et pour 2023 une attribution de 502 000 € pour 572 000 € consommés.

Donc quand on prévoit beaucoup, on ne fait pas tout, parfois faute de participants, de météo ou d'aléas. Il semble donc possible de financer une participation aux activités adultes estimée à 25 000 € il y a quelques années. La proposition avait été examinée en commission ASS. Vu l'activité 2023, le montant pourrait augmenter de 5 000 € sur la participation aux activités enfants.

Mais comme ces propositions n'apparaissent pas et qu'il n'y a pas de participation aux activités adultes, la CFE-UNSA Energie votera contre le budget complémentaire.

**Mathilde MONZIES** (CGT) – Je vous apporte une réponse sur la non-vision des aides versées aux activités jeunesse. La commission ASS demande aux professionnels de faire une analyse chaque année. Donc nous connaissons la répartition et les aides.

**Yolande BAUDIN** (CFE-UNSA Energie) – Je remets en cause la grille avec les tranches.

Je demande de revoir la grille. La participation pour les enfants a déjà augmenté, mais nous pouvons encore faire un effort sur la répartition.

Aussi, nous avons la possibilité de travailler sur les ados, pour une aide au permis de conduire par exemple. Cela ne pourra être mis en place pour 2024, mais nous pourrions faire une proposition pour 2025.

**Jean-Marie LARGY** (CFDT) – Le site de Saint Jorioz est un bien foncier. Devrions-nous prévoir les impôts fonciers, frais d'assurance et d'entretien ?

**Fabienne AUFRAY** (CGT) – La ligne budgétaire pour Saint Jorioz est celle de l'appel de fonds réalisée tous les ans. Elle se trouve dans le budget primitif.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Pour rappel, Saint Jorioz est exonéré des impôts fonciers mais il y a des taxes. Serge SANCHEZ a eu plusieurs entrevues avec le centre des impôts qui ont abouti. Il a donné cette information en commission patrimoine et en CA.

**Gilles CAILLETTE** (CFE-UNSA Energie) – Serge SANCHEZ nous a effectivement informé de l'exonération d'impôts, mais apparemment ceux-ci avaient tout de même été facturés.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Nous avons obtenu un remboursement.

**Eve BERTHET (CGT)** - La SCI Vers le Port a fait le travail, Serge SANCHEZ a eu un certain nombre de rendez-vous avec les impôts. Un prélèvement d'impôts a eu lieu mais le remboursement est survenu. La SCI est exonérée d'une partie des fonciers. L'appel de fond est historique, tous les ans nous payons des assurances et frais d'entretien.

**Fabienne AUFRAY (CGT)** – Pour 2024, l'appel de fonds est de 4 959 €.

**Pierre BROISAT (CFDT)** – Je constate une somme de 80 000 € sur la maison Chappaz. Or, la CCAS l'a mis en vente. Pourquoi est-ce que cette ligne apparaît ? Lors d'un prochain CA, il serait judicieux de traiter le sujet de Saint Jorioz.

**Fabienne AUFRAY (CGT)** – Nous pouvons repasser à tout moment ce montant en réserve d'activité, en budget de réactivité.

**Jean-Marie LARGY (CFDT)** – Il serait aussi intéressant de connaître le montant attribué à Saint Jorioz depuis 2012. Nous avons toujours payé des charges, de l'entretien, nous avons fait une étude de faisabilité pour installer des bungalows, ce qui n'était pas gratuit. Nous sommes tous garants de ce qui revient aux ayant droits. Qu'ont-ils eu en contrepartie de toutes ces dépenses ?

**Frédéric CHARVET (CGT)** – Le sujet doit être traité avec Pierre BROISAT qui siège en commission patrimoine. Il détient toutes les informations.

**Jean-Marie LARGY (CFDT)** – Je souhaite connaître le coût depuis que nous avons ce site. En retour, l'usage pour les bénéficiaires est moindre.

**Frédéric CHARVET (CGT)** – Il y a tout de même le club de plongée, celui-ci m'écrit très régulièrement concernant les rumeurs qui circulent. Chacun veut savoir sans payer. Le club de plongée fonctionne. Même si le site est loin d'être satisfaisant, des bénéficiaires savent qu'ils peuvent se rendre sur le site.

**Jean-Marie LARGY (CFDT)** - Combien sommes-nous de bénéficiaires sur le territoire des 2 Savoies ?

**Frédéric CHARVET (CGT)** – 13 000.

**Jean-Marie LARGY (CFDT)** - Combien sont au courant et s'y rendent ?

**Frédéric CHARVET (CGT)** – Le coût est d'environ 12 000 €/an. Le sujet est abordé dans diverses instances. Une fois de plus, nous n'avons rien à cacher.

**Laurent DUPONT (CGT)** – Tout bien a un coût. Pour faire un focus sur Saint Jorioz, force est de constater que nous représentons le tourisme social aujourd'hui et que celui-ci est montré du doigt en Haute Savoie. A ce titre, la démarche est longue et tortueuse pour qu'aujourd'hui nous y mettions un projet. Mais rien n'est caché. Le tourisme social en Haute Savoie est un combat au jour le jour. On nous dit que nous ne sommes pas forcément les bienvenues là-bas. Le gérant de la SCI souhaite que nous fassions quelque chose.

**Pierre BROISAT (CFDT)** – Suite à la dernière commission, nous sommes dans le flou. Nous n'avons pas d'éclaircissement sur la situation. Nous avons appris que la maison Chappaz est en vente. La SCI complique les choses. J'estime que nous devons mettre les choses à plat. Nous devons traiter le sujet lors d'un prochain CA.

**Frédéric CHARVET (CGT)** – Je partage le flou sur l'avenir du site et sur les difficultés. Si avec Fabienne AUFRAY nous vous avons alerté à chaque fois qu'un promoteur nous contacte, nous en parlerions à chaque CA.



J'aimerais aussi avoir de la visibilité. Le montage de la SCI est comme il est. Il a des avantages et des inconvénients.

En revanche, nous sommes clairs sur ce que nous payons. Les données sont accessibles à chacun d'entre nous. Serge SANCHEZ est preneur d'aide. Si la gestion qu'il en fait ne satisfait pas, dites-le-lui et aidez-le. Je pense que c'est un problème de communication sur tous les sujets, mais il n'existe aucune volonté de cacher les éléments.

L'avenir du site reste très flou, nous n'aurons jamais fait ce que nous souhaitons. Mais nous avons de la rigueur sur ce qui est fait.

**Fabienne AUFRAY** (CGT) – Les 80 000 € seront traités lors d'un prochain CA pour entreprendre un transfert de crédit.

### DELIBERATION N° 2024.022

#### **BUDGET COMPLEMENTAIRE N°1**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, réuni ce jour, valide à la majorité le Budget Complémentaire N°1, intégrant le reliquat budgétaire 2023.

*Annexe associée N°3 - Budget complémentaire N°1 CMCAS PDS 2024*

#### **Résultat du vote :**

- Pour 17 : (11 CGT – 4 CFDT – 2 FO),
- Contre : 3 (CFE-UNSA Energies),
- Abstention : 0.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – A titre d'information, les travaux ont débuté sur le site d'Aiguebelette la semaine dernière. Les 2 rampes sont faites, les travaux débutent à l'intérieur. Je vous montrerai des photos.

*Pause à 10h02.*

*Reprise à 10h39.*

#### **6. Proposition des commissions (votes)**

---

**Eve BERTHET** (CGT) :

<b>Commission PENSIONNES Du 23 JANVIER 2024</b>	<b>Avis du CA Décision du CA</b>
1/ Inclusion numérique : faire établir un répertoire intégrant les possibilités de ressources de sites sur les deux départements, pour proposer des formations aux bénéficiaires « fracturés » ; et se rapprocher de la commission ASS pour déceler celles et ceux qui seraient coupés des AS et des formalités administratives numériques.	Plutôt que de créer un répertoire de ressources, publier un article dans le Caïrn, en invitant les bénéficiaires à se rapprocher des structures déjà existantes (communes, associations ...)

FC  
M.M

<b>Commission ASS - SANTE PREVENTION – RESEAU SOLIDAIRE - HANDICAP Du 12 MARS 2024</b>	<b>Avis du CA Décision du CA</b>
<p>1/ Les membres demandent à la commission Pensionnés de travailler sur un questionnaire à adresser à nos bénéficiaires de plus de 75 ans concernant l'éloignement /la fracture numérique. Transmettre ce questionnaire à la commission ASS qui l'inclura dans sa trame de visite « réseau solidaire ».</p>	<p>Echange réalisé avec la Commission Pensionnés. Le questionnaire sera déployé par les bénévoles du RS lors de leurs visites.</p>

**Mathilde MONZIES** (CGT) – La commission ASS et la commission pensionnés proposent un répertoire. Il serait assez conséquent à faire par les professionnels. Il faudrait répertorier toutes les structures existantes sur le périmètre qui est large.

Donc, nous proposons de publier un article dans le Cairn listant toutes les solutions existantes, sachant que les communes ont mis en place des choses.

Si un répertoire était créé, il devrait être mis à jour régulièrement ce qui entraînerait une charge de travail conséquente pour les professionnels.

Dans un second temps, nous avons demandé à la commission pensionnés de créer un questionnaire sur l'exclusion numérique à utiliser dans le cadre des visites du réseau solidaire. Nous sommes dans l'attente du questionnaire. Cela serait fait en parallèle de l'article du Cairn.

Le questionnaire sera déployé par nos bénévoles, et mis à disposition sur les antennes et par les professionnels de l'ASS.

**Eve BERTHET** (CGT) :

<b>Commission ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS Du 6 MARS 2024</b>	<b>Avis du CA Décision du CA</b>
<p>1/ La commission propose d'inscrire dans notre programme de promotion deux soirées spectacles dans le cadre du festival du 1er roman de Chambéry (pris sur le budget festival 1<sup>er</sup> roman), à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le jeudi 11 avril à la Soute, « poésies en musique » avec Jean D'Amérique (cet auteur sera en tournée culturelle CCAS lors de la prochaine saison).</li> <li>- le jeudi 23 mai au théâtre Charles Dullin, « Lecture de Colette ».</li> </ul>	<p>Ligne budgétaire de 1 000 € existante pour le festival du 1er roman</p>



Frédéric CHARVET (CGT) :

**DELIBERATION N° 2024.019**

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024 N°79 - CMCAS PAYS DE SAVOIE**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

**ORDRE DU JOUR :**

Accueil des Participants

1. Intervention d'ouverture par le Président de la CMCAS et mise en place de la tribune – Appel des délégués
2. Approbation du PV de l'AG de la CMCAS N°78 du 16/06/2023 (vote)
3. Rapport Moral et d'Activités (vote)
4. Rapport Financier (vote) - Rapport de la commission de Contrôle Financier - Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/23 et quitus au CA, Affectation du résultat (votes)
5. Election des membres de la commission de Contrôle Financier (vote)
6. Examen des Vœux des SLVie : Retours 2023 - Expression 2024 (vote)  
Débat

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de la CMCAS et décide de la convoquer le 14 juin 2024 à 9h00, au Centre Michel Rimboud à Aiguebelette.

**Résultat du vote :**

- Pour 20 : (11 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

**DELIBERATION N° 2024.020**

**ORDRE DU JOUR ET DATE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS N°450**

Le Conseil d'Administration, réuni ce jour, examine la délibération suivante :

**ORDRE DU JOUR :**

1. Actualités
  2. Approbation PV du CA N°449 du 21/03/2024 (Vote)
  3. Point AG de la CMCAS
  4. Remontée expression des vœux des AG de SLVie
  5. Point Budget : Tableau de suivi Budgétaire, Transferts de crédits, ... (Votes)
  6. Propositions des Commissions (Votes)
- Questions diverses

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CMCAS N°450 et décide de le convoquer le 16 mai 2024 à 9h00.

### Résultat du vote :

- Pour 20 : (11 CGT – 4 CFDT – 3 CFE-UNSA Energies – 2 FO),
- Contre : 0,
- Abstention : 0.

**Yolande BAUDIN** (CFE-UNSA Energie) – Je pense qu'il y aura peu de vœux à ce CA car les AG de SLVies ne se seront pas toutes tenues.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Nous essayerons d'anticiper.

**Mathilde MONZIES** (CGT) - Normalement les AG, mise à part celle de Chambéry, devraient se tenir avant le CA du 16 mai. En revanche, les éléments ne seront peut-être pas transmis 7 jours avant le CA.

**Eve BERTHET** (CGT) – Le CA n'a pas vocation à modifier les vœux mais à les présenter. Nous pouvons nous autoriser à les avoir jusqu'au dernier moment pour en faire lecture lors de l'instance. Pour rappel, nous ne pouvons pas faire remonter des éléments sur la Camieg car c'est remonté par la CCAS et non compris comme un vœu national.

**Pierre BROISAT** (CFDT) - Concernant Les Saisies, sachant que ce n'est pas une propriété de la CMCAS, la vente à la découpe a été abordée, la démolition, etc. La CCAS n'a plus d'interlocuteur. Je souhaite avoir des informations.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Nous avons les mêmes questions. Il est nécessaire de s'adresser à la CCAS pour avoir des éléments.

**Pierre BROISAT** (CFDT) – Le projet annoncé était la création de logements pour les mettre en vente aux agents. C'est un projet de spéculation.

Si j'en achète un, je m'y rends quand je le souhaite puis je le mets en location le reste du temps. Il s'agit bien de spéculation sur le dos des agents.

Quel est le devenir de toutes les institutions (centres de vacances et colonies) ?

Nous sommes impactés en tant que bénéficiaires pour y aller, mais aussi le personnel saisonnier. De plus, un turn over se fait l'été sur les institutions fermées.

A-t-on un patrimoine ? Est-il utilisable ? Que fait-on ?

**Luc CHARBONNIER** (FO) – Il est bien de s'interroger en CA. Il y a eu aussi des demandes du CA sur des visites de sites cet hiver et sur le tableau des OS disponibles. Je n'ai pas eu de retour. Il serait donc bien de faire un retour sur ce tableau.

**Eve BERTHET** (CGT) – Je vous dis depuis plusieurs années qu'il est important d'aller à la rencontre des bénéficiaires.

Comme d'habitude, il y a eu très peu de visites :

- Beaufort : Stéphane BON MARDION et Hervé DREUX,
- Les Saisies : Frédéric CHARVET, Mathilde MONZIES et moi-même,
- Morillon : Laurent HUAU, Frédéric CHARVET et Mathilde MONZIES.

Aucun ACM, alors que c'est la saison où nous avons reçu le plus d'enfants.

Je réitère l'importance d'aller rencontrer les directrices et directeurs de colonies et les enfants.

Aucune OS à part FO et la CGT ne vont sur les ACM. De plus, ces visites permettent aussi de voir le patrimoine.

C'est un constat malheureux.

Nous sommes élus, la rencontre des bénéficiaires fait partie de notre mission.

Aussi, en tant qu'administrateur suppléante de la CCAS, Je t'invite, Pierre BROISAT, à aller vers ton OS, toutes les réponses sont connues.

FC  
MM



**Pierre BROISAT** (CFDT) – C'est fait.

**Eve BERTHET** (CGT) – Un membre de la CFDT fait partie de la commission patrimoine nationale et siège aussi au CA de la CCAS.

Je rappelle le rôle du CA de la CMCAS : nous sommes sur notre patrimoine, mais il ne s'agit pas de nos biens propres. Par exemple, nous sommes actionnaires de la SCI de Saint Jorioz et locataires du gymnase Marcel Paul.

Sur Val d'Isère, une information a été donnée. Concernant ce qui se passe sur le patrimoine de la CCAS sur notre territoire, seule une information est donnée en CA. La CMCAS Pays de Savoie ne décide pas de l'avenir du patrimoine de la CCAS.

**Jean-Marie LARGY** (CFDT) - Les directeurs d'institutions des Saisies et de Beaufort sont habitués à me voir en tant que référent de mon OS quand il faut rencontrer les vacanciers.

Cette année, je n'y suis pas allé mais l'année dernière je me suis rendu à la colonie des Chapieux.

**Eve BERTHET** (CGT) – Il n'y avait pas d'enfant.

**Pierre BROISAT** (CFDT) – Elle était fermée car en rénovation. Pour autant, les bénéficiaires étaient invités donc je les ai rencontrés.

Il ne faut donc pas dire que des OS ne se déplacent pas.

**Eve BERTHET** (CGT) – J'ai parlé des ACM.

**Jean-Marie LARGY** (CFDT) – Je ne suis pas d'accord pour entendre que mon OS ne se déplace pas.

**Eve BERTHET** (CGT) – Je parle de visiter les colonies en cours pour rencontrer les directrices, directeurs, équipes d'animation et les enfants.

C'est important. Nous voyons ce qui se passe dans le monde de l'engagement éducatif par rapport aux directrices et directeurs, animatrices et animateurs de colonies. Il est important qu'ils voient des élus. Nous avons la chance d'avoir un nombre important de colonies sur notre périmètre.

**Jean-Marie LARGY** (CFDT) – Nous ne nous déplaçons pas sur une colonie sans l'en informer. Il est nécessaire de respecter un protocole.

**Eve BERTHET** (CGT) – Le tableau est envoyé tous les ans, il comprend les villages vacances et les ACM.

**Frédéric CHARVET** (CGT) - J'échange avec ma prédécesseuse et les administrateurs de mon OS. J'ai du mal à situer le rôle de chacun car les questions posées impliquent un sous-entendu envers l'OS majoritaire. Or, ce n'est pas à celle-ci d'apporter les réponses aux questions. Cela pose problème. Je ne comprends pas cette posture.

Quel est le sort des bâtiments ? Je siège en commission patrimoine nationale, avec Philippe ROLLAND. Il est investi dans la commission. Les informations peuvent être obtenues, peut être avec plus de confiance qu'en s'adressant à la CGT.

Je ne comprends pas cette demande locale auprès de la CGT. Ceci a tendance à me bloquer.

Je suis administrateur de la CMCAS et demandeur d'éléments, comme les autres administrateurs. Je me préoccupe aussi des bâtiments, des salariés. Je ne me sens pas investi du rôle de répondre aux questions car je suis membre de l'OS majoritaire.

La commission nationale a ce genre de remontées et propositions. Or en CA, il y a toujours des questionnements et ce n'est pas à la CGT d'apporter des réponses plus qu'une autre OS.

Comme toi, Pierre BROISAT, je me préoccupe des sites. Quand nous avons des informations, nous sommes prêts à les partager lorsqu'il y a du contenu.

Concernant Saint Jorioz et la salle Marcel Paul, nous sommes pleinement investis et mandatés, sur Aiguebelette indirectement car il y a une convention d'exploitation.

Sur le reste je ne comprends pas cette requête. La CGT n'est pas l'interlocutrice devant apporter des réponses.

**Pierre BROISAT** (CFDT) - Je suis interpellé. Nous sommes sur un territoire où il se passe des choses. Est-ce que la CMCAS est interpellée ? Est-ce que la CCAS fait ce qu'elle veut sans informer personne ou est-ce qu'elle demande à la CMCAS son avis ?

J'ai les mêmes remarques avec les membres du CA de la CCAS. Parfois des positions sont prises et il serait bon de nous en informer en tant qu'administrateur de la CMCAS.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Il faut se méfier de tout ce qui s'entend et se dit.

Jean-Louis GROBEL est absent ce jour mais il est un des interlocuteurs.

Sur l'ouverture des centres l'été par exemple, il y a un turn over. Jean-Louis GROBEL nous en a parlé de manière très transparente lors d'un CA. Il ne faut donc pas sous-entendre que nous l'apprenons entre 2 portes.

Il y a sûrement des éléments que nous n'avons pas, des problèmes de communication, chacun ne lit pas tous les comptes rendus. Sur la construction des réseaux, nous pouvons reconnaître que nous obtenons des informations sur les centres. Nous avons tout loisir de donner notre point de vue.

La seule version que j'écoute est celle de Jean-Louis GROBEL pour les centres, et celle de la CCAS sur le patrimoine.

Depuis qu'une délibération a été votée sur Les Saisies, il ne s'est rien passé d'officiel. Nous attendons des informations.

**Eve BERTHET** (CGT) – Je confirme pour Les Saisies, il n'y a pas d'évolution depuis la délibération.

On trouve une multitude d'informations sur les réseaux sociaux, il y a de tout, que ce soit vrai ou faux. Beaucoup de gens alimentent les réseaux.

Concernant la fermeture de certains sites l'été, Jean-Louis GROBEL est venu nous présenter les chiffres en CA et argumenter les décisions prises par la CCAS. Celles-ci sont contraintes budgétairement.

Ce que nous vivons aujourd'hui est différent d'il y a 10 ans. Une des solutions est le turn over car il n'y a pas suffisamment de vacanciers. Si les sites étaient complets, on ne se poserait pas la question, les centres resteraient ouverts. Un travail est entrepris avec le pôle « études et développement » et avec Montreuil.

Les réseaux jeunes et adultes font l'ouverture ou non d'un centre, donc le nombre de bénéficiaires qui viennent. Si pendant 3 ans la fréquentation baisse de 30 %, il est impératif de s'interroger. Je rappelle que nous devons être à l'équilibre, non faire du profit. Nous sommes aussi gestionnaires et devons tenir compte du budget.

Ce ne sont pas des choix simples mais nous sommes aussi élus pour cela.

**Gérald VINCENT** (CFDT) - Comment se passent les visites de sites ? Existe-il un questionnaire ?

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Avant chaque saison, la cheffe de cabinet fait passer un tableau avec les propositions.

Il n'existe pas de trame officielle. Historiquement il y avait des rencontres élus. Selon les sites, nous contactons le responsable pour définir un jour sachant que le but est de rencontrer les bénéficiaires. L'intervention peut avoir lieu pendant un repas festif, un apéritif, etc. Les questions viennent naturellement.

**Eve BERTHET** (CGT) – Le mémo CAB est en cours de réécriture, il est actualisé chaque année. Chaque thématique des activités sociales est reprise. Depuis 3-4 ans, le mémo CAB comporte des trames à trous pour s'adresser aux vacanciers.

Lors des rencontres, nous sommes face à des vacanciers, ils ne vont pas forcément nous questionner sur notre CMCAS. Normalement, nous sommes accompagnés d'un professionnel et du responsable du centre de vacances.

A noter que les rencontres lors d'un moment festif ou pendant une activité sont plus conviviales qu'en mode conférence, ce qui permet de recueillir la parole.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Il est aussi possible de faire des visites avec différentes OS.

La dernière rencontre que j'ai effectuée, avec très peu de bénéficiaires, s'est transformée en réunion salariés, mais ce n'est pas le but.

**Eve BERTHET** (CGT) – Un appui professionnel permet de répondre aux questions des bénéficiaires.

**Mathilde MONZIES** (CGT) - En tant qu'élus, nous apprenons beaucoup de choses lors des rencontres. Nous pouvons discuter avec les structures accompagnantes par exemple. René PERRI fait de nombreuses visites sur le centre d'Aussois.

**Gérald VINCENT** (CFDT) – Concernant les colonies, il y a des règles d'encadrement. Est-ce que les visites sont différentes ?

**Eve BERTHET** (CGT) – Nous sommes accompagnés par un assistant « séjours activités ». Il est important de remplir le tableau pour se positionner et pour organiser la rencontre pendant un moment convivial. L'idée n'est pas de se rendre seul sur un centre mais d'y aller à plusieurs. Comme dit par Frédéric CHARVET on ne tient pas compte de l'obédience, les rencontres ont le seul but d'échanger avec les bénéficiaires.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Lydie RANCUREL-REVOL se démène à faire le tableau. Elle cherche et mentionne les spectacles ou animations programmés pour motiver les élus.

**Gérald VINCENT** (CFDT) – Qui choisit les spectacles ? Parfois ils sont bien, parfois non.

**Eve BERTHET** (CGT) – C'est la commission culture de la CCAS. La CFDT peut donner des explications sur tous les sujets à Gérald VINCENT. Il est dans son rôle d'accompagner tout nouvel administrateur. La culture est comme l'art, la nourriture, elle plaît ou ne plaît pas. Les activités sociales sont novatrices et provocatrices sur certains domaines. Des choses plaisent, d'autres moins. Un Responsable de village vacances ici présent peut faire un retour des tournées culturelles.

**Luc CHARBONNIER** (FO) – Il n'y a pas que la commission culture qui fait le choix, mais aussi les professionnels qui ont un cahier des charges donné par cette commission.

**Hervé DREUX** (CGT) – Pour revenir sur les rencontres avec les vacanciers, elles ne sont jamais pareilles, on peut parler de tarification, du patrimoine, de tout. Etant élu sur le territoire, on le connaît, on connaît l'histoire, on parle de choses très variées.

**Jean-Marie LARGY** (CFDT) – J'ai apprécié la prise de position de Frédéric CHARVET. Nous verrons en pratique ce que chacun fera. Sur les rencontres de vacanciers, il faut reconnaître qu'en étant en vacances, les OS ne sont pas les premières motivations. Quand on annonce une rencontre avec les élus, cela ne déplace pas trop les foules. Il serait judicieux d'annoncer un apéritif/dégustation puis une rencontre plutôt que l'inverse. Aux Saisies, quand l'apéritif s'installe, la salle se remplit.

**Eve BERTHET** (CGT) – C'est ce que nous faisons.

**Jean-Marie LARGY** (CFDT) – Une fois, aux Saisies avec Hervé DREUX, j'ai eu le sentiment que personne ne nous écoutait. J'ai alors crié. Quand les élus viennent, ils prennent sur leur temps personnel. Si seules 2 ou 3 personnes sont là mais sans intérêt, cela m'énerve.

**Eve BERTHET** (CGT) – Même si personne n'écoute, le but n'est pas de crier sur les bénéficiaires, ils sont en vacances. Ils n'ont pas demandé notre présence, il est inutile de crier sur les bénéficiaires.

**Jean-Marie LARGY** (CFDT) – Nous avons notre vécu.

**Eve BERTHET** (CGT) – Nous n'allons pas à la rencontre des bénéficiaires pour leur crier dessus. Parfois on va sur site pour rien, mais j'estime tout de même que cela nous permet de rencontrer les équipes, les responsables, quelques bénéficiaires. Cela permet toujours d'avoir des échanges.

De plus il est contre-productif de crier sur les bénéficiaires. Ils n'iront pas aux rencontres sur un autre site.

**Stéphane BON-MARDION** (CGT) – Lors de la rencontre que j'ai effectuée à Beaufort avec Hervé DREUX, nous avons discuté avec l'équipe en place, notamment l'animatrice. Elle nous a dit que pour faire venir les bénéficiaires, il est nécessaire d'organiser une dégustation. C'est ainsi que s'est déroulée la rencontre, et les discussions ont tourné sur la fabrication du Beaufort.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Il ne faut pas généraliser, il y a de tout comme dit par Hervé DREUX.

**Gilles CAILLETTE** (CFE-UNSA Energie) – Jean-Louis GROBEL est venu lors d'une rencontre et a pu répondre aux questions d'un aspect professionnel.

**Eve BERTHET** (CGT) – Oui, d'où l'intérêt de s'y rendre avec un professionnel.  
Les rencontres bénéficiaires ne sont jamais identiques.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Concernant Les Saisies, lors de la visite, il y a eu des questions sur la vente de logements, sur les prêts immobiliers, etc.

**Eve BERTHET** (CGT) – Quand l'information a été donnée sur le projet des Saisies, les antennes de proximité ont été contactées pour savoir s'il fallait s'inscrire pour l'achat d'appartement. Des personnes n'ont pas besoin des activités sociales.  
Dans la population des IEG, il y a aujourd'hui plus de haute maîtrise et cadre. Des choses peuvent nous faire mal. Néanmoins, les bénéficiaires se sont renseignés.

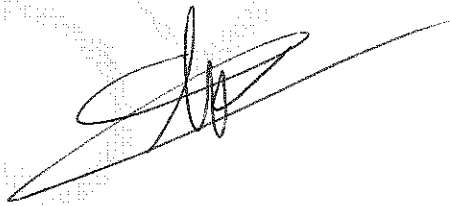
**Jean-Marie LARGY** (CFDT) - J'entends. Cela n'a rien d'extraordinaire.

**Frédéric CHARVET** (CGT) – Chaque visite est différente.

**Mathilde MONZIES** (CGT) – Les rencontres deviendront de plus en plus informelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h42.

Le Président  
**Frédéric CHARVET**



La Secrétaire Générale  
**Mathilde MONZIES**

